

PAYSAGES CULTURELS DU PATRIMOINE MONDIAL

Que sont-ils ?

« Tout paysage culturel est un mémorial au travailleur agricole inconnu. » Mes propres paroles, certes, mais quel sens au juste faut-il leur donner ? Il s'agissait pour moi d'énoncer l'une des idées clés sous-jacentes de cette formule quelque peu maladroite de « paysage culturel », son anonymat, et aussi, bien souvent, la spontanéité sans arrière-pensée qui caractérise la création d'un paysage particulier, tout à la fois dans les esprits et sur le terrain, grâce à d'énormes efforts collectifs se prolongeant dans la durée. Et c'est là une idée fondamentale, particulièrement en termes de patrimoine mondial.

Comparés au paysage dans son ensemble, les « paysages culturels » du patrimoine mondial ont leur particularité car, tout comme les autres sites du patrimoine mondial, ils doivent justifier d'une « valeur universelle exceptionnelle » bien définie et satisfaire au moins à l'un des six critères culturels. Ils sont généralement ruraux, bien que les 55 biens du patrimoine mondial officiellement reconnus comme « paysages culturels » à cette date (juillet 2006) embrassent des zones urbaines et industrielles. C'est le cas, par exemple, du paysage culturel de la vallée de la Loire (France, 2000) et le paysage industriel de Blaenavon au pays de Galles (Royaume-Uni, 2000). (Pour en savoir plus sur la vallée de la Loire, veuillez consulter *Patrimoine Mondial* n° 26.)

Le patrimoine culturel inclut « les ouvrages combinés de la nature et de l'homme, et les zones [...] qui possèdent une valeur exceptionnelle universelle d'un point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique » – cette idée est au cœur de la Convention du patrimoine mondial (1972, article 1). En effet, les sites de la Liste caractérisés par un « patrimoine naturel et culturel mixte » sont ceux qui « respectent tout ou partie des définitions du patrimoine à la fois naturel et culturel ». Ces « sites mixtes » semblent être définis sur une base $1 + 1 = 2$ alors qu'un paysage culturel résulte d'un processus d'interaction entre la nature et les hommes. Le Comité du patrimoine mondial a essayé d'inscrire ce concept dans sa propre définition des paysages culturels en tant « qu'ouvrages combinés de la nature et de l'homme, illustratifs de l'évolution de la société humaine et du peuplement dans le temps, sous l'influence des contraintes physiques et/ou des occasions offertes par l'environnement naturel et des forces successives culturelles, économiques et sociales, à la fois externes et internes ». Le

« culturel » n'est plus l'opposé du « naturel », ni même un synonyme de « réalisé par l'homme ».

Au contraire, d'autres définitions comme celle de la Convention du paysage européen, par exemple, recouvrent un concept plus global de « paysage culturel », reconnaissant que le plus ordinaire des paysages peut être rempli de valeurs, dans un contexte communautaire et personnel. Le concept du patrimoine mondial, avec l'accent mis sur une « valeur exceptionnelle universelle », pourrait paraître s'adresser avant tout à un cercle d'initiés, or, paradoxalement dans la pratique, plusieurs de ces paysages culturels exaltent le local et rendent hommage à la réalisation collective et anonyme.

Le tout premier paysage culturel du patrimoine mondial illustre cette situation de façon exemplaire : Tongariro (Nouvelle-Zélande, 1993) n'a guère été altéré par l'homme mais, dans les siècles qui suivirent l'arrivée des premiers occupants de l'île, il a été doté d'une signification et d'une valeur d'une profonde importance pour toutes les générations qui devaient suivre. Les idées habitent bien sûr l'esprit des hommes telles des constructions mentales. Elles habillent le paysage comme le font toutes les autres personnifications construites, dont les cathédrales gothiques, de quelques idées fondamentales mais abstraites : le caractère sacré, l'origine et l'identité. La plupart des paysages culturels du patrimoine mondial sont peut-être moins subtils en ce sens que les modifications du paysage et les constructions sont apparentes. Je suis donc persuadé, idéalement du moins, que le processus interactif doit être démontrable. Une telle évidence peut être visible, comme dans les « anciens » bois, ou invisible, sous la forme, mettons, d'une tradition orale ou d'une analyse de pollen démontrant que la forêt s'étendait autrefois là ou prévaut désormais la bruyère.

Ce concept dynamique de paysage en tant que produit d'un processus interactif à longue haleine et scientifiquement démontrable recoupe plusieurs aspects de l'idée du patrimoine mondial. Cela nous a aidé, par exemple, à prendre conscience que l'interaction entre la nature et l'humain n'est pas nécessairement une contamination de l'ancien et qu'elle peut susciter des résultats extrêmement intéressants, tant visuellement que scientifiquement et en termes de sauvegarde. Le paysage culturel montagneux des Cordilleras (Philippines, 1995) est un cas d'école : des hectares manifestement spectaculaires de rizières en terrasses, arrosées par un système d'irrigation raffiné, forment la base d'une économie régionale jouissant d'un environnement naturel superbe où les arbres et les plantes tiennent lieu de divinité et de sites sacrés. Ce deuxième

paysage culturel du patrimoine mondial à être inscrit sur la Liste établit sans conteste la norme pour ce qui est devenu le type le plus populaire de ce genre de paysages : le paysage agricole en exploitation. Le fait que ce paysage véritablement extraordinaire est désormais sur la Liste du patrimoine mondial en péril n'est pas seulement lamentable, mais constitue aussi un avertissement sur la difficulté de préserver la fonctionnalité d'un paysage du patrimoine mondial, fût-il le plus important qui soit.

Où sont-ils ?

En 1992, la décision initiale du Comité d'ajouter les paysages aux monuments – qui ont dominé la Liste du patrimoine mondial au cours des deux premières décennies – devait permettre aux cultures dont l'héritage repose sur des artefacts non monumentaux, tels que les lieux sacrés du monde naturel, de prendre leur place dans la Liste, qui, elle, demeurait inégale du point de vue des nations. Le Comité espérait aussi, de ce fait, avancer peu à peu vers un autre de ses objectifs : une distribution géographiquement plus équitable des sites du patrimoine mondial. Ainsi, alors même que les États parties industriellement développés ont su coloniser avec succès la catégorie du paysage culturel, et ce depuis 1992, tout comme ils l'avaient fait pour les catégories précédentes, le fait même que cette catégorie fût disponible a néanmoins encouragé certains autres États à préparer et à soumettre des candidatures au titre de paysage culturel.

Les sites inscrits à ce titre en comprennent deux à Cuba, la vallée de Viñales (1999), un paysage agricole en exploitation, et le paysage archéologique des premières plantations de café (2000) (*voir ci-dessous*). Le paysage culturel de Mapungubwe (Afrique du Sud, 2003) a été un choix heureux avec un potentiel d'extension au Zimbabwe et au Botswana voisins. Un autre paysage culturel africain est celui de Sukur (Nigeria, 1999), auquel fut ajouté le bois sacré d'Osun-Osogbo en 2005, représentant exactement le type de patrimoine qu'il était conceptuellement impossible d'inscrire avant la définition de la catégorie du paysage culturel.

L'idée qu'un très long paysage linéaire puisse se qualifier en tant que patrimoine mondial est récemment devenue réalité (2004) avec les chemins de pèlerinage dans la chaîne de montagnes Kii au Japon et la Route de l'encens – villes du désert dans le Negev en Israël. D'autres projets développent cette idée ailleurs. C'est le cas, par exemple, de la « Piste inca » à travers l'Amérique du Sud. Celle-ci est en fait une route

élevée qui, passant à travers les Andes et pénétrant en Argentine, traverse le superbe paysage culturel de Quebrada de Humahuaca (2003). Parmi les autres paysages étendus et chargés à la fois de structures et de valeurs culturelles idéographiques, il faut noter le paysage culturel de la vallée d'Orkhon (Mongolie, 2004) et celui de Bam (Iran, 2004), tous les deux inscrits la même année et faisant partie des rares sites à inscrire la formule dans leur titre.

Des biens comme Sukur, les Cordilleras et Qadisha (Liban, 1998) correspondaient aux objectifs du Comité, bien que 20 des inscriptions de paysage sur les 30 approuvées entre 1993 et 2000 fussent situées en Europe. Dans les quatre années qui ont suivi (2003-2006), 25 autres paysages culturels ont été inscrits sur la Liste. Douze étaient en Europe et 13 dans le reste du monde, ce qui rend la proportion un peu plus équitable. Quel que soit l'emplacement, leur nombre croissant suggère que l'idée de paysage culturel commence à être appréciée par les signataires de la Convention du patrimoine mondial, d'Afghanistan au Zimbabwe, élargissant ainsi la distribution géographique des sites du patrimoine mondial et ouvrant la Liste à une plus grande diversité d'expression culturelle.

Catégories des paysages culturels du patrimoine mondial

Il a été envisagé en 1992 que les candidatures au titre de paysage culturel répondent simplement à trois types de paysages, et par conséquent une catégorisation a été publiée (voir fig. 1).

CATÉGORIE de paysage culturel	DÉFINITION
1	<p>Un paysage clairement défini est un paysage conçu et créé intentionnellement par l’homme. Cela comprend les jardins et espaces verts, généralement élaborés pour des raisons esthétiques, sociales et récréatives et souvent (mais pas toujours) associés à des ensembles et des bâtiments monumentaux religieux ou autres.</p>
2	<p>Un paysage à évolution naturelle résulte d’un impératif initial à caractère social, économique, administratif et/ou religieux ; il a atteint sa forme actuelle en association avec son environnement naturel et en réponse à ses exigences. La forme et les caractéristiques des composants de ce paysage reflètent ce processus d’évolution. On peut distinguer deux sous-catégories (appelées respectivement a et b dans cet article) :</p> <p>a. Un paysage relicte (ou fossile) est un paysage dont le processus d’évolution s’est arrêté à un certain moment dans le passé, de manière soit abrupte soit progressive. Ses caractéristiques significatives sont, cependant, encore visibles sous sa forme matérielle.</p> <p>b. Un paysage ininterrompu est un paysage étroitement associé à un mode de vie traditionnel qui, toutefois, conserve un rôle social actif dans la société contemporaine. Il continue à évoluer tout en montrant les signes matériels évidents de son évolution historique.</p>
3	<p>Un paysage associatif est un paysage qui possède des liens forts, d’ordre religieux, artistiques ou culturels, avec des éléments naturels plutôt qu’avec des signes matériels culturels, qui peuvent être insignifiants voire même absents.</p>

Fig. 1 : catégories des paysages culturels du patrimoine mondial

En pratique, la distinction entre les deux types de paysages de catégorie 2 (un paysage relicté ou fossile et un paysage ininterrompu) s'est montrée significative. Après l'étude de 55 cas, il est permis de dire que cette catégorisation est conceptuelle plutôt que fonctionnelle et qu'elle traite de la nature des paysages plutôt que de l'utilisation que l'on en fait. Bien entendu, de nombreux paysages possèdent des éléments faisant partie de plus d'une des catégories, mais il est rarement difficile d'identifier leur catégorie principale.

Les 11 premières années d'inscription des paysages culturels du patrimoine mondial ont défini des tendances qui ont persisté (Fig. 2). Par exemple, la catégorie 2b de « paysage ininterrompu à évolution naturelle » s'est déjà révélée la plus populaire des catégories de paysages, et ce dès 2003. Ses 18 exemples représentaient 50 % du total d'inscriptions à cette date. Les « paysages associatifs » représentent 25 %. Ces deux chiffres sont restés les mêmes lors de l'augmentation de 50 % (36-55) des inscriptions de paysages pendant la période 2004-2006.

Caractéristiques des paysages culturels du patrimoine mondial

Deux autres tendances ont été observées dès le début. La plupart des inscriptions sont effectuées sur la base de deux ou trois critères seulement – et l'on peut soutenir à juste titre que la « meilleure » inscription n'en exige qu'un seul –, ces critères tendant à inclure les numéros (iv), (iii) ou (v) dans cet ordre de fréquence d'utilisation. (Voir *Critères de sélection* dans cet article pour en savoir plus.)

Une autre tendance doit aussi être poursuivie. Avec toute la diversité fournie en termes d'emplacement, d'apparence, de végétation et d'influence humaine, les paysages culturels du patrimoine mondial, allant du plus formel des parcs au paysage pratiquement inviolé, se définissent déjà assez clairement en pratique (fût-ce inconsciemment), comme *genre* conceptuel remarquablement homogène.

Pratiquement, tous ces paysages spéciaux possèdent entre six et neuf caractéristiques d'une « personnalité » définie par treize traits répertoriés : qualité esthétique

significative ; constructions, souvent de grande taille ; continuité du mode de vie/utilisation du sol ; élevage/agriculture comme utilisation principale du sol ; jardins/parcs ornementaux ; essentiellement industriel ; significatif pour l'identité du groupe ; montagne intégrale ; population résidente locale significative ; dimension importante de religiosité/sainteté/sacralité ; facteur de survie significatif, physique et/ou social ; villes et/ou villages ; présence d'eau dominante, ou du moins importante, dans le paysage. Ces traits n'ont pas été imposés et n'ont pas grand-chose à voir avec les conditions requises officielles ; ils se distinguent simplement comme caractéristiques communes parmi les deux premières douzaines d'exemples de paysages culturels du patrimoine mondial, et restent constants au fur et à mesure que leur nombre augmente d'année en année.

Les trois caractéristiques les plus communes sont la continuité du mode de vie/utilisation du sol, la présence de villes et/ou de villages, et les constructions souvent de grande taille. Elles indiquent sans équivoque la nature d'une proportion significative des paysages culturels du patrimoine mondial, considérés non comme des déserts mais comme des endroits vivants de peuplement et d'effort humain. Puisque la continuité, souvent basée sur l'agriculture, suggère elle-même que de tels paysages culturels, loin de refléter la « destruction gratuite de la nature », comme l'a annoncé un géographe d'une façon mélodramatique, reflètent actuellement, selon les mots d'un autre géographe, « des modèles vivants d'une utilisation durable du sol et des ressources naturelles ».

C'est d'autant plus significatif que plus de la moitié des paysages culturels du patrimoine mondial incarne la caractéristique la moins tangible de l'expression de l'identité de groupe. Tongariro a créé un précédent comme lieu et symbole de l'ethnogénèse des immigrants, suivi rapidement par les Cordilleras, « l'escalier vers les étoiles », un emblème national aux Philippines, et récemment par Bamiyan en Afghanistan, presque autant emblématique à l'époque moderne que dans l'ancien temps. Dans la même veine, plus de la moitié des paysages possède aussi une qualité esthétique – et pas seulement les paysages de catégorie 1 qui la recherchent délibérément – tandis qu'une proportion similaire de paysages développe leurs caractères autour d'un trait assez différent, la présence d'eau dans une variété de formes allant de la mer à l'irrigation.

Problèmes de gestion

Fondamentalement, la gestion dans ce contexte s'attache à conserver les valeurs. En termes de patrimoine mondial, la valeur qui prime est sans aucun doute la « valeur exceptionnelle universelle » – qui doit déjà avoir été définie lors de la candidature. Dans le cas du paysage du « vignoble de l'île Pico » (Portugal), par exemple, l'objectif est de soutenir les valeurs des critères (iii) et (v), et il est, de ce fait, nécessaire d'identifier les qualités du site qui incarnent et qui représentent ces critères. C'est seulement dans ces conditions qu'il devient possible d'établir le meilleur moyen de gérer le site. Tout cela relève plus du processus que de l'événementiel, et ce processus, en l'occurrence, débute bien avant la soumission de la candidature. En fait, la candidature fut en un premier temps renvoyée à l'État partie non pas à cause d'une insuffisance de la qualité du paysage mais parce que le Comité a estimé que la zone proposée n'était pas suffisamment étendue pour exprimer de manière adéquate les valeurs de ce paysage culturel du patrimoine mondial. Ce dernier recouvre désormais 987 ha et abrite des maisons, des ports et des caves à vin dominés par de grandes étendues de petits vignobles encadrés par des murets de pierre (*currais*), utilisés pour la culture de la vigne dans un environnement hostile de roche volcanique, de vent et d'air saturé de sel.

Bam et son paysage culturel illustrent le danger très réel d'un tremblement de terre et son effet sur un paysage, exemple entre autres de toute une série de grandes menaces naturelles. Le jardin-royaume de Dessau-Wörlitz (Allemagne, 2000) fut gravement inondé peu après son inscription ; le feu est partout une menace, tantôt naturelle, tantôt criminelle. Il existe désormais une appréciation beaucoup plus sensible du besoin d'évaluation des risques dans le cadre de la gestion et des procédures à mettre en place au cas où le pire se produirait.

Le paysage archéologique des premières plantations de café du Sud-Est (Cuba, 2000) constitue un exemple des autres problèmes de gestion que soulèvent les paysages culturels. Cette zone du patrimoine mondial, à la fois étendue et éparpillée, concerne deux provinces et cinq municipalités. Par conséquent, la coordination de la police et de la gestion est primordiale. La division de l'équipe entre ceux qui travaillent sur le patrimoine naturel et ceux qui travaillent sur le patrimoine culturel nuit parfois à l'approche globale. L'accès est difficile, car la

plus grande partie de la zone est composée de forêts humides poussant sur un terrain montagneux, et le contrôle de la végétation prend une grande partie du temps de l'équipe. De ce fait, seule une petite partie du bien est ouverte aux visiteurs, dont le nombre est d'ailleurs inconnu. Il s'agit d'un « paysage archéologique » parce que les méthodes traditionnelles de production du café y sont reconstituées. La zone est encore exploitée et habitée par un nombre indéterminé de *campesinos* (paysans) mais un grand effort a été fait pour améliorer leur compréhension de la situation. Encore aujourd'hui, le système agro-industriel crée des difficultés pour conserver les anciennes *cafetales* (117 *haciendas*, toutes pratiquement du XIX^e siècle, *secaderos*, *hornos*, *almacenes*, *molinos* et d'autres structures). C'est la principale raison du classement de ce site en patrimoine mondial.

Un modèle pour l'avenir

Après 14 années d'inscriptions et d'expérience accumulée, nous savons comment les paysages culturels « fonctionnent » dans le contexte du patrimoine mondial. Bien sûr, nous avons encore beaucoup à apprendre en ce qui concerne leur gestion à long terme. Dans ce cadre, il est très important que cette catégorie des sites du patrimoine mondial tende à se conformer à un modèle qui a été inconsciemment créé et auquel les nouvelles inscriptions doivent correspondre. Les deux paysages inscrits en 2006, le paysage d'agaves et les anciennes installations industrielles de Tequila (Mexique) et le paysage minier des Cornouailles et de l'ouest du Devon (Royaume-Uni), tous deux candidats à l'inscription bien après que leurs prédécesseurs eurent défini le *genre*, affichent huit ou neuf des caractéristiques décrites ci-dessus. Ceci nous permet peut-être d'envisager des directives collectives de gestion des paysages culturels du patrimoine mondial tout en tenant compte des diverses exigences des cas individuels.

Mais alors même que nous contemplons et prenons soin de nos paysages culturels, peut-être ferions-nous bien, avant toute chose, de nous souvenir des paroles de sagesse de deux hommes proches de la Terre, tout en vivant à des milliers de kilomètres l'un de l'autre et à 146 années d'écart : « La Terre n'appartient pas à l'homme. L'homme appartient à la Terre », a dit chef Seattle en 1851, à quoi fait écho le chef suprême Tuwharetoa en 1997, de Tongariro, « ces montagnes sacrées n'appartiennent à

personne mais sont pour tout le monde ». Voilà de quoi il est question dans les paysages culturels du patrimoine mondial.

Auteur : Peter Fowler

Ancien secrétaire de la Royal Commission on Historical Monuments (Royaume-Uni) et professeur d'archéologie, université de Newcastle upon Tyne, Peter Fowler est un conseiller indépendant du patrimoine mondial qui a beaucoup travaillé pour le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et l'ICOMOS, notamment sur les paysages culturels, depuis 1992.

(BOX 1)

Lectures supplémentaires

Pour en savoir plus sur les points et les problèmes exposés ici, veuillez consulter :

Barreda, E.M. (éd.). 2002. *Paisajes Culturales en los Andes*. Paris, UNESCO, Centre du patrimoine mondial.

Fowler, P. 2004. *Landscapes for the World: conserving a global heritage*. Macclesfield, Royaume-Uni, Windgather Press.

Fowler, P.J. 2003a. *World Heritage Cultural Landscapes 1992-2002*. Paris, UNESCO, World Heritage Papers 6.

Guidelines 2005 = Operational Guidelines for the Implementation of the World Heritage Convention. Paris, UNESCO, Centre du patrimoine mondial, WHC.05/2 (2 février 2005).

Rössler, M., et Saouma-Forero, G. (éds.). 2000. *The World Heritage Convention and Cultural Landscapes in Africa*. Paris, UNESCO.

WHC. 2003a. *Cultural Landscapes: the challenges of conservation*. Paris, UNESCO, World Heritage Papers 7.

(BOX 2)**Critères de sélection pour l'évaluation de la valeur universelle exceptionnelle des paysages culturels**

- (iii) apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel touchant à une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;
- (iv) offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significatives de l'histoire humaine ;
- (v) être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, d'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou d'interaction humaine avec l'environnement, surtout lorsque celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible ;